



Accord d'anesthésie pour chirurgie ou examen complémentaire)

Date :

Nom de l'animal :	Nom du propriétaire :
Numéro de téléphone de liaison pour la journée :	
Type d'intervention :	
Animal bien à jeun :	Oui / Non
Bilan sanguin préopératoire souhaité ?	Oui / Non
Radiographie thoracique pré-opératoire souhaitée ?	Oui / Non
Coupe des griffes souhaitée :	Oui / Non
Poids :	
Rendez-vous de sortie :	h

Nécessité de l'anesthésie :

Outre les interventions chirurgicales, de nombreux actes en médecine vétérinaire nécessitent une tranquillisation ou une anesthésie générale chez l'animal : soit parce qu'une immobilité parfaite est nécessaire pendant un temps donné, soit parce que la procédure ne serait pas tolérée par l'animal s'il était dans un état de vigilance normal.

Gestion de la douleur :

L'anesthésie elle-même est, bien sûr, un moyen d'éviter la souffrance de votre animal, mais d'autres moyens seront aussi mis en œuvre pour limiter les souffrances de votre animal: des médicaments antalgiques (morphiniques et/ou anti-inflammatoires) lui seront administrés durant son hospitalisation.

Mise à jeun :

Elle n'est pas nécessaire chez le lapin, ni chez les rongeurs (chez qui la gamelle sera retirée 1h avant l'anesthésie). En effet, ces animaux ne peuvent pas vomir. Chez le furet, la mise à jeun est de 4 à 5h.

Consultation pré-anesthésique :

Toute anesthésie ou tranquillisation réalisée pour un acte non urgent nécessite une consultation préalable. Au cours de la consultation, vous êtes invité(e) à poser les questions que vous jugez utiles au vétérinaire. Le choix du type d'anesthésie sera déterminé en fonction de l'acte prévu, de l'état de santé de votre animal et du résultat des examens complémentaires éventuellement prescrits. Le choix final relève de la décision et de la responsabilité du vétérinaire qui pratiquera l'anesthésie.

Examens complémentaires pré-anesthésiques :

Pour la sécurité de votre animal, des examens complémentaires (bilan sanguin, radiographie) peuvent être prescrit. Ils n'ont pas de caractère obligatoire, néanmoins, ils sont fortement recommandés si votre animal est âgé ou si l'examen clinique révèle une anomalie. En effet, ils peuvent faciliter la détection de certaines maladies pouvant influencer le risque anesthésique. **Pour certaines espèces et pour certains animaux trop stressés pour être manipulés, ces examens ne sont**



Accord d'anesthésie pour chirurgie ou examen complémentaire)

pas réalisables sur votre animal réveillé et une anesthésie gazeuse sera nécessaire.

Quels sont les risques de l'anesthésie et de la chirurgie ?

Tout acte médical, même conduit avec compétence et dans le respect des données acquises de la science, comporte un risque. Ce risque est à relier à l'état de santé de votre animal ainsi qu'à la procédure médicale ou chirurgicale pour laquelle il est anesthésié. Certains animaux extrêmement stressés ou très agressifs présentent d'emblée un risque anesthésique augmenté.

Chez les Nouveaux Animaux de Compagnie, la fréquence élevée de maladies respiratoires asymptomatiques (sans signe visibles) et la possibilité de maladies cardiaques sans souffle audible contribue à un risque anesthésique possible même en cas d'examen clinique normal. Une radiographie thoracique préopératoire peut être proposée afin d'annuler ou écourter la procédure d'anesthésie en cas d'anomalie.

Lors d'anesthésie générale et/ou de tranquillisation, des complications imprévisibles mettant en jeu la vie de l'animal, comme un arrêt cardiaque ou une allergie grave, peuvent survenir dans des cas extrêmement rares et ce sans qu'aucune faute ne puisse être imputée à la clinique. De même, tout acte chirurgical peut présenter des risques de complications inhérents à l'intervention (comme une hémorragie, une infection...). Dans de très rares cas, ces complications peuvent mettre en péril la vie de votre animal.

Suite à l'anesthésie :

Votre animal peut présenter des zones tondues, notamment sur les membres : cette tonte permet de mettre en évidence une veine où est posé un cathéter. Un tube peut avoir été introduit dans sa trachée pour faciliter sa respiration et lors de protocoles d'anesthésie gazeuse : ceci peut engendrer une toux temporaire jusqu'à quelques jours après l'anesthésie.

Si votre animal vous est rendu le jour même, vous pouvez lui donner à manger normalement dès le soir.

Je soussigné(e) M. Mme _____

Atteste avoir lu et compris les informations ci-dessus et donne mon consentement éclairé à l'anesthésie et à la chirurgie de mon animal par le Dr Mélanie COQUELLE.

Fait en 2 exemplaires à _____

Signature :